



# **Revue de presse hebdomadaire n°2**

**Semaine : du 17 mars au 21 mars 2008**

**Cette revue de presse est préparée par l'Observatoire de la  
Corruption de Transparency Maroc**

17/03/08

### **Les instructions aux juges doivent cesser**

*Dans un entretien, Abdelouahed Radi, reconnaît et évalue la crise que connaît la justice marocaine et dévoile « sa stratégie de réforme » dont la modernisation du fonctionnement du tribunal est le leitmotiv. L'indépendance de la justice passe, selon le ministre de la justice, par l'indépendance d'un juge compétent et protégé de l'autorité politique et de la tentation de la corruption.*

*Le Journal*

### **Le bien-fondé des accusations de corruption entre le TAS et le Hilal de Nador**

*La querelle s'envenime entre les présidents des deux clubs antagonistes; le hilal maintient ses allégations et affirme détenir des preuves tangibles. Le TAS, quant à lui, renie ces prétentions et déclare disposer de preuves mettant en cause le président du Hilal de Nador.*

*Al Watan Alan*

### **Lutte anti-corruption : Transparency Maroc s'allie au Ministère de la santé**

*L'alliance de TM et du Ministère de la santé vise l'endigement de la corruption et s'étalera sur plusieurs objectifs : la restauration de la confiance dans le domaine de la santé, l'équité dans l'accès aux soins. La concrétisation de ces objectifs passe par la mise en place d'un comité paritaire ; le plan d'action reste à définir.*

*L'Economiste*

### **El Affoura, de 16 ans de prison à l'innocence et la trésorerie générale du royaume doit supporter les frais du procès**

*L'ancien gouverneur de la préfecture Aïn Sebaa El Hay El-mohammady a été acquitté par la chambre criminelle de la cour suprême des chefs d'inculpation : abus de pouvoir, complicité dans la dilapidation des deniers publics, falsification et corruption. La cours a ordonné, également, la levée de la saisie sur ses biens et a mis à la charge de la trésorerie générale les frais du procès.*

*Attajdid*

### **Elus et acteurs sociaux à Chtouka Aït Baha menacent d'hostilités contre la cession de terres collectives**

*Les représentants des habitants se sont indignés des cessions illégales de certaines terres collectives par la direction des collectivités locales sans consultation des communes rurales et au détriment des intérêts des tribus propriétaires. Les habitants lésés menacent de représailles et de manifestations tandis qu'Al Omrane affirme la légalité des cessions effectuées.*

*Alittihad alichtiraki*

### **Les parkings d'Oujda, du domaine public au domaine privé de certains conseillers**

*Plusieurs parkings seraient soustraits par des conseillers communaux pour leur profit sans tenir compte de la réglementation des marchés publics excluant les autres soumissionnaires, la séance d'ouverture des plis n'ayant jamais eu lieu.*

*Alittihad alichtiraki*

### **En réponse au rapport du Ministère des affaires étrangères américaines sur les droits de l'homme : Des acteurs associatifs affirment que la réforme de la constitution est un préalable indispensable à la réforme de la justice**

*La réforme de la constitution serait la panacée, selon le président du CMDH, afin de transformer la justice en un véritable pouvoir indépendant et à l'abri des influences du Ministère de la justice. L'AMDH confirme les conclusions du rapport et souligne la nécessité d'une réelle démocratie et une séparation effective des trois pouvoirs.*

*Alâadala Wattanmia*

### **La dénonciation des mafias de la farine subventionnée conduit en prison : l'arrestation du moazen Mimi a occasionné l'indignation et la protestation des habitants lésés**

*L'indignation du moazen contre l'inexécution des décisions de justice condamnant trois membres de la mafia de la farine subventionnée s'est traduite par son arrestation pour des accusations fictives. La vengeance de la mafia n'a pas tardé à avoir lieu.*

*Assabah*

18/03/08

**Des protestations contre la falsification des résultats de la licence professionnelle à la Faculté des lettres à Meknès**

*Un sit-in a été organisé par les candidats à la licence professionnelle en développement social à Meknès attaquant les résultats manipulés par le jury qui a introduit parmi les lauréats le nom de deux personnes n'ayant pas figuré sur la liste finale des candidats.*

*Bayan Alyawm*

**La Lydec reconnaît avoir détourné des deniers publics sans titre légal**

*La Lydec a reconnu, après avoir longtemps renié, toutes les accusations qui lui étaient adressées notamment l'inexécution du projet d'investissement convenu, la distribution des dividendes hors délais, l'ouverture de son capital au public sans consultation du conseil municipal, le transfert illégal de l'argent à l'étranger... La Lydec a signé avec le conseil municipal un protocole où elle s'engage à rembourser 105 milliards de centimes auxquels s'ajouteraient 189 et 373 milliards de centimes.*

*Bayan Alyawm*

**Corruption à l'hôpital régional Mohamed V**

*Les représentants locaux sont unanimes à critiquer la corruption qui sévit dans l'hôpital régional Mohamed V à Safi et vont jusqu'à condamner 4 médecins qui seraient impliqués dans des manœuvres frauduleuses de corruption, de chantage et de falsification. Le coordonnateur régional et le président de l'hôpital étaient d'accord sur la nécessité de combattre toutes les manifestations du clientélisme et du népotisme.*

*Bayan Alyawm*

**Les arbres de cidres âgés de 300 ans sont menacés dans les forêts de l'Atlas : des acteurs associatifs condamnent « les mafias des forêts »**

*Des acteurs associatifs envisagent de poursuivre en justice des membres de la mafia qui détruit la forêt du Moyen Atlas ayant déraciné environ 350 arbres âgés de 300 ans avec la complicité de certains responsables des eaux et forêts.*

*Almassaa*

19/03/08

**En réaction à l'affaire du Fus Développement, Reda Ben Khaldoun en entretien avec le quotidien *Alâadala Wattanmia* : nous aurions souhaité que la gestion du secteur de sport soit dans le cadre d'une politique publique**

*Le vice président du conseil municipal de Rabat met l'accent sur les soubassements politiques de la cession des terrains de Belvédère au DH symbolique ainsi que sur la nouvelle formule de cession.*

*Alâadala Wattanmia*

**Une coordination entre le Ministère de la santé et Transparency Maroc pour combattre la corruption dans les hôpitaux**

*Le ministère de la santé s'allie à TM pour contrecarrer le fléau de la corruption qui sévit dans les hôpitaux marocains. Cette collaboration se traduira par la mise en place d'un comité paritaire qui élaborera une stratégie d'action dans ce sens.*

*Bayan Alyawm*

**Des citoyens s'apprêtent à poursuivre Addoha en justice**

*Des acquéreurs de logements sociaux à Salé accusent Addoha d'avoir sciemment différé la livraison de leurs appartements jusqu'à l'entrée en vigueur de la loi de finance 2008 qui les oblige à payer les droits de timbre et d'enregistrement. Ces citoyens s'estiment en droit d'assigner Addoha en justice pour mettre à sa charge ces impôts.*

*Attajdid*

**Quand la corruption se métamorphose en culture**

*La corruption n'est plus une affaire morale individuelle et isolée, elle s'est enracinée dans notre société, elle sévit dans tous les rouages de l'appareil étatique pour devenir une maladie sociétale, un mal qui se régénère et reproduit sa propre culture.*

*Attajdid*

**Le marché de gros des fruits et légumes à Fès : proie aux dysfonctionnements et à la mauvaise gestion financière et administrative**

*Les bénéfices d'exploitation du marché de gros de Fès sont détournés illégalement au profit de certains chanceux et des agents d'autorité retraités ce qui prive le budget de la ville d'une importante ressource. Le silence et l'insouciance de l'autorité de tutelle arrangent l'intérêt des bénéficiaires.*

*Alittihad alichtiraki*

**Le Ministère de la santé conclut un accord avec Transparency Maroc pour lutter contre la corruption**

*Dans sa lutte contre la corruption, le ministère de la santé s'allie à TM pour rénover ses moyens d'action notamment par la mise en place d'un comité paritaire dans le but de restaurer la confiance dans le domaine de la santé et d'assurer l'équité dans l'accès aux soins.*

*Assabah*

**La cour d'appel de Beni Mellal ordonne un an de prison avec sursis dans l'affaire de la corruption électorale**

*Le verdict contre les conseillers poursuivis en justice pour corruption et achat de voix a été prononcé par la cour d'appel de Beni Mellal confirmant le jugement du tribunal de première instance tout en octroyant un sursis aux prévenus.*

*Assabahia*

**20/03/08**

**600 retraités à Oulmes réclament des lots de terres**

*Ces retraités militaires qui perçoivent des pensions dérisoires, attendent de recevoir des lots de terres qui lui ont été promis par la Direction des domaines et ce sur ordre du Roi Hassan II en 1966.*

*Assabahia*

### **Yasmine du Ministère de la justice**

*Des interpellations autour des contradictions dans le ministère. Ce dernier envisage une alliance avec Transparency Maroc en vue de lutter contre la corruption dans les hôpitaux, alors qu'on constate qu'il a effectué une série de mutations concernant 5 médecins selon des critères opaques.*

*Bayan Alyawm*

### **« Révolution » des bidonvillois contre les autorités à Agadir après la colère royale**

*Plusieurs bidonvillois contestent l'échec de la politique de leur relogement qu'ils attribuent à l'intervention de certaines parties les privant d'en bénéficier, ou encore à l'implication d'agents d'autorités dans le gonflement des recensements visant à déterminer les bénéficiaires.*

*ALAhdath Almaghribia*

### **Quatre Sociétés de bourse épinglées par le CDVM**

*Pour la première fois, le CDVM sanctionne et cite les mis en cause. Il s'agit des principales sociétés de bourse ayant intervenu sur la valeur CGI : Upline Securities, Safabourse, Attijari Intermédiation et BMCE Capital Bourse. Certaines SDB plaident publiquement pour l'éthique et la déontologie du métier. Mais l'esprit mercantile qui les guide les conduit souvent à effectuer des opérations irrégulières, voire frauduleuses.*

*Finance News*

**21/03/08**

### **La déontologie bancaire en question : Un mini scandale au Crédit Agricole du Maroc**

*Deux cadres du CAM ont réalisé des opérations bancaires non autorisées par la réglementation bancaire marocaine. Ils ont réalisé des opérations triangulaires avec le Crédit agricole France et la banque d'investissement Caylon, sans que la direction générale du CAM soit informée.*

*Maroc Hebdo*

### **Le détail du futur zoo de Rabat : Comment Rabat va révolutionner le concept de Zoo**

*Les travaux pour la construction du nouveau parc zoologique de Rabat démarrent début juillet. Il sera réalisé sur une superficie de 50 hectares, derrière le complexe de football Moulay Abdallah à Rabat. Selon le montage initial, le groupe Addoha devait réaliser et livrer le zoo clés en main. Entre-temps, il s'est ravisé. Construire un zoo n'est pas son métier, Addoha a donc préféré avancer les fonds. Le terrain de l'ancien zoo a alors été estimé à 420 millions de DH.*

*L'Economiste*

### **De nouveaux éclaircissements concernant le zoo de Témara**

*Addoha répond aux différents articles publiés dans la presse concernant le zoo de Témara. Le groupe explique que la cession du terrain n'a pas été faite à un prix symbolique comme le prétendent quelques articles de presse. Les sommes ont été versées en totalité même si l'Etat n'a mis à la disposition du groupe que la moitié du terrain cédé, explique le communiqué. Le groupe ajoute également qu'il a préféré avancer les fonds pour la construction du zoo qui ne relève pas de ses compétences. Les pouvoirs publics ont créé à cet effet une société anonyme à capitaux d'Etat, baptisée Société Jardin zoologique national. Addoha a en outre précisé qu'il a versé la somme de 10 millions de DH pour faire face aux frais d'entretien et d'alimentation des animaux.*

*Annahar Almaghribia*

### **Est-ce que l'Arabie saoudite interviendra pour intercepter la cession des terrains de Bab Rouah à Majidi**

*Ces terrains qui appartenaient au Caïd Mohamed Bargach, doivent revenir de droit à ses fils. En cas de non existence de ces derniers, les terrains deviennent une propriété des caisses des lieux saints.*

*Alousboue Assahafi*

### **Affaire Caylon : Le crédit agricole du Maroc devra prouver qu'il a été victime ou payer**

*Le CAM n'exclut pas d'intenter des actions en justice. Le Crédit du Maroc continue de nier son implication dans l'une des opérations.*

*La vie économique*

**Des familles sahraouies réclament des terres agricoles cédées à Al Omrane**

*Elles sont revenues au bercail après plusieurs années passées dans les camps du Polisario. Les plaignants ne disposent d'aucun titre foncier, ni même de certificats d'immatriculation.*

*La vie économique*